



MAIRIE D'ONNION

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Un budget est un acte de prévision sur une année, qui correspond à l'année civile.

Les dépenses et recettes à inscrire au budget ne doivent concerner que la seule année en cause.

Le principe de **l'équilibre budgétaire** : il doit être voté en équilibre réel.

3 conditions pour être en équilibre réel :

- Equilibre des deux sections
- Evaluations sincères des dépenses et recettes
- Le remboursement de la dette en capital (investissement) doit être couvert par **l'autofinancement** et ressources propres de la section d'investissement (exclusion emprunt).

Le principe de **l'universalité budgétaire** et de non-affectation des recettes ;

Les dépenses et recettes doivent être retracées dans le budget et cela sans aucune compensation entre elles.

L'universalité prohibe l'affectation d'une recette déterminée à une dépense bien définie. L'unité de caisse de la commune faisant qu'une recette déterminée peut être utilisée pour couvrir n'importe quelle dépense. C'est la règle de la non-affectation des recettes aux dépenses.

Cette note présente les principales informations et évolutions du budget primitif 2021 du budget principal. La commune d'ONNION compte 1338 habitants au 01 janvier 2021.

Le budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (électricité, téléphone, affranchissement, assurances, impôts) ou section de fonctionnement, incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir, les projets.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Montant prévisionnel

1.888.619.71 euros

[Chapitre 011 – Dépenses à caractère général – 628.922,76 euros](#)

Certains coûts élevés de fonctionnement ont été renégociés afin d'obtenir un effort de gestion : les contrats d'électricité ont été révisés (SYANE porteur du projet -regroupement de plusieurs communes).

Il faut à ce jour, comptabiliser l'eau consommé des bâtiments communaux mais également celle de la base de loisirs en raison du transfert de compétence « eau et assainissement » au SRB au 01/01/2020.

La collectivité va réaliser des travaux en régie sur 2021 avec l'aménagement d'une plateforme d'ordures ménagères et la réhabilitation de toilettes publiques (5000.00 euros).

De nouvelles dépenses sont à inscrire dans le budget à cause de la crise sanitaire : produits nécessaires pour la désinfection des bâtiments et produits de protection (gels ...).

La cantine scolaire connaît une nette augmentation de la fréquentation (80 enfants par jours contre 65). IL convient donc d'ajuster la dépense en hausse auprès du prestataire de repas en liaison chaude (70.000.00 euros).

Un montant important dans l'entretien des voiries est prévu 100.000.00 euros - réfections de nombreuses voies (dépenses pluriannuelles). Un enneigement tout particulièrement important en 2021 qui entraîne une revalorisation du poste de dépense déneigement. L'enneigement important de cet hiver, a fragilisé nos arbres et menacent de tomber sur les routes communales ou les lignes téléphoniques/électriques (poste 16.000.00 euros).

Elagage d'arbres vieillissants sur la commune et aménagement paysager en face de la boulangerie avec élagage et replantation d'espaces verts.

Les élus souhaitent mettre l'accent sur la réhabilitation de la piscine municipale.

En fonctionnement, il est prévu de tailler la haie, élaguer les arbres de la base de loisirs.

La peinture des bassins est à refaire et quelques améliorations sont à apporter à l'intérieur du complexe.

La prévision budgétaire « entretien bois et forêts » a augmenté sur le budget primitif 2021 – 11.004.00 euros.

Des travaux 2021, proposés par le garde forestier et validés sur 2020 restent à effectuer. L'enneigement important de cet hiver a fragilisé nos arbres lesquels menacent de tomber sur les routes communales ou les lignes téléphoniques /électriques (poste 16 000.00 euros).

L'élagage d'arbres vieillissants sur la commune et l'aménagement paysager en face de la boulangerie avec plantation de nouvelles essences.

La commune consacre toujours une ligne financière importante pour les honoraires liés aux différents contentieux en matière d'urbanisme.

[Chapitre 012- Charges de personnels – 422.510.00 euros](#)

Prévisions : contrats saisonniers estivaux pour la piscine municipale, avancée des carrières et augmentation des caisses de charges. Deux contrats pour surcroît d'activité à la cantine scolaire et entretien des bâtiments, suite au COVID, ont été reconduits sur l'année.

[Chapitre 014- Atténuation de Produits – 193.070.00 euros](#)

Il s'agit principalement de l'attribution de compensation reversée à la Communauté de Commune des 4 Rivières au titre des transferts de compétences (prévision : 78.089,00 euros)

De même est inscrit à ce chapitre le FPIC : Mis en place en 2012, le fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées (prévision 2021 – 20.000,00 euros).

Prévision 2021 du FNGIR d'un montant de 94.981.00 euros.

Chapitre 65 – autres Charges gestion courante- 234.496.00 euros

Montants des subventions attribués en 2021 : 6.888.00 euros

Une Pochette de 1.112.00 euros est mise en réserve pour les animations qui peuvent se dérouler sur 2021- avec demande écrite des associations en cours d'année.

La municipalité souhaite soutenir les associations locales ou les associations qui œuvrent pour la commune.

La commune poursuit sa politique d'utiliser les services de l'association ALVEOLE (CC4R). Cette gestion permet de maîtriser les coûts.

022 – Dépenses 2021 imprévues : 24.227.05 euros

Chapitre 66 – Charges financières : 14.222,00 euros

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : 35.000.00 euros

Chapitre 68 – Dotations provisions semi-budgétaires : 80.000.00 euros

La commune continue à provisionner une ligne de trésorerie pour les litiges.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Montant prévisionnel

1.888.619.71 euros

013	atténuation de charges (remboursement arrêts maladies)	00.00 €	RECETTES 2021
70	produits des services (entrées piscine bibliothèque, cantine, vente de bois, cimetière....)	58.850.76 €	
73	impôts et taxes (TH, TF, TFNB), taxes pylônes.	768.750.00 €	
74	dotations et participations (DGF, fonds genevois...)	422.421.00 €	
75	produits de gestion courante (revenus immeubles)	40.000.00 €	
042	Travaux en régie	5.000.00 €	
77	produits exceptionnelles	1.000.00 €	
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	592.597.95€	

La collectivité est toujours dans l'incertitude d'ouvrir la piscine cet été.

Il se peut que les règles sanitaires, lourdes et contraignantes, obligent une nouvelle fois la municipalité, à la laisser fermer. Aucune recette n'a donc été estimée sur ce budget.

Concernant la fiscalité directe chapitre 13 :

Les élus ont décidé de ne pas toucher aux taux des impôts.

Pour les communes, les taux pris en compte pour le calcul de la compensation sont majorés des taux appliqués en 2020 dans les départements puisqu'elles se voient transférer ces taux à compter de 2021 dans le cadre du nouveau schéma de financement issu de la suppression de la taxe d'habitation.

DEPENSES INVESTISSEMENT

Montant prévisionnel 580.337.03 euros

Les investissements prévus sur 2021 ont comme objectif d'entretenir ses infrastructures, ses forêts.

VOIRIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE

- *Réflexion sur l'aménagement du nouveau bourg d'ONNION.
- *Réfections des voiries communales
- *Travaux de l'aménagement extérieur du nouveau restaurant/bar - logements.
- *Réfection Eclairage public avec installation d'horloges astronomiques.

FORET

- *Travaux 2021 (replantation.)
- *Travaux sylvicoles 2020.

INFRASTRUCTURE

- *Aménagement d'un chalet abri pour les containers poubelles.
- *Aménagement de notre base de loisirs.
- *Acquisition de panneaux directionnels.

MATERIEL DE SECURITE

- *Acquisition des grilles de protection pour la ferme Baud GRASSET.

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- *Afin de faciliter les travaux en régie, investissement dans le matériel.
- *Tables en bois et poubelles.
- *Balayeuse.
- *Chenilles pour tracteur.

URBANISME

- *Frais liés à la modification de zonage du PLU.

TRAVAUX EN REGIE

- *Aménagement d'une plateforme d'ordures ménagères au Chef-lieu.
- *Réfection des WC publics.

DIVERS

- *Démolition de la ferme qui menace de tomber au centre d'ONNION.
- *Recherche de promoteurs pour l'exploitation d'un bâtiment communal.
- *Réfection du bâtiment scolaire : installation d'un régulateur, travaux de couverture /zinguerie et façade.
- *Réfection du bâtiment immeuble Deleschaud.
- *Sentier balisage.
- *Renouvellement du parc informatique de l'école primaire.

RECETTES INVESTISSEMENT

Montant prévisionnel 580.337.03 euros

-La commune est en attente de versement de subventions sur des projets de 2020.

-Le fonds de compensation de TVA, conséquent cette année (remboursement de la TVA de certains travaux effectués l'année N-2) à hauteur de 92.202.00 euros.

